



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2024**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 37

Mis en ligne le : 02/04/2024

L'an deux-mille vingt-quatre et le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - M. AMAR - Mme MORBELLI - Mme CUILLIÈRE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - Mme ROVARINO - M. MATHON - M. JÉSNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme CARUSO - M. SAHRAOUI - M. FERAL - M. BOCCIA - M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. GACHET - M. WAHARTE

Pouvoirs :

Mme CZURKA à M. MONDOLONI
M. MERSALI à M. SAHRAOUI
M. OULIE à Mme BERTHOLLAZ
M. DE SOUZA à M. GARDIOL
Mme CHAUVIN à Mme NERSESSIAN
Mme SAHUN à M. BOCCIA

Absents :

M. BORELLI - M. ALLIOTTE

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT ET L'ÉVOLUTION DE LA DETTE

N° Acte : 7.5

Délibération n°24-45

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu la circulaire ministérielle n°IOCB1015077C du 25 juin 2010

Considérant la circulaire ministérielle n°IOCB1015077C en date du 25 juin 2010 relative aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales, qui rappelle les risques inhérents à la gestion active de la dette, la commune souhaite mieux informer l'assemblée délibérante sur l'état et l'évolution de la dette par un rapport annuel détaillé.

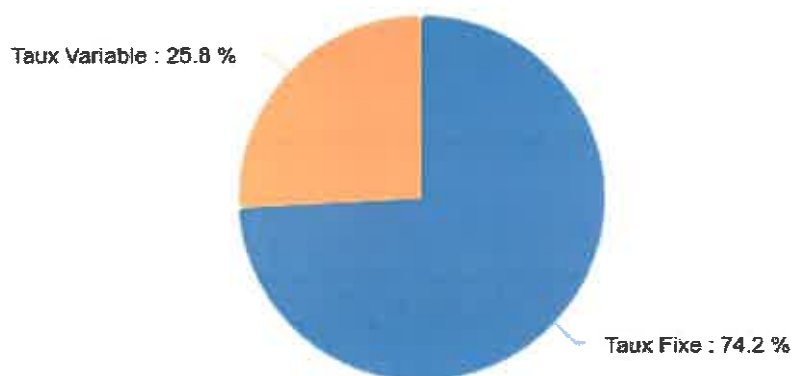
L'encours total de la dette au 31/12/2023 est de 39 008 616,54€.

Encours au 01/01/2023	Amortissement du capital	Emprunt 2023	Encours au 31/12/2023
36 668 599,50 €	4 159 982,96 €	6 500 000,00 €	39 008 616,54 €

La présentation détaillée du risque au travers de la chartre Gissler:

Structure/indice	Nature	Nb de produits	Encours	%
Dette classée 1-A	Taux fixe-taux variable simple	31	39 008 616,54 €	100 %
	TOTAL	31	39 008 616,54 €	100 %

Répartition par type de taux :



- Encours à taux fixe : 28 931 338,90 €
- Encours à taux variables : 10 077 277,64 €

Les opérations réalisées en 2023 :

En 2023, la ville a mobilisé 6,5 millions d'euros conformément à l'autorisation budgétaire, afin de financer les dépenses d'investissement.

Organisme	Montant	Type de taux	Durée	Date de mobilisation
Caisse d'Epargne	2 500 000,00 €	Taux Livret A	15 ans	15/11/2023
Société Générale	4 000 000,00 €	Taux fixe 3,97 %	15 ans	10/10/2023

L'annuité de la dette en 2023 a été de 4 889 310,49 € répartis comme suivant :

- Remboursement du capital : 4 159 982,96 €
- Intérêts de la dette : 722 827,53 €
- Frais de dossier : 6 500,00 €

Les perspectives d'évolution :

Le programme d'investissement ambitieux défini sur la durée du mandat est financé en partie par l'emprunt dans le respect des équilibres budgétaires. Ainsi, l'autorisation budgétaire en matière d'emprunt est prévue à 6 300 000,00 € sur l'exercice 2024.

Considérant ce nouvel emprunt et le remboursement du capital de la dette prévu à hauteur de 4 319 294,80 € en 2024, l'encours de la dette pourrait passer à 40 989 321,74 € au 31/12/2024. Toutefois, le montant des emprunts nouveaux inscrits au BP 2024 sera réactualisé si nécessaire.

Encours au 01/01/2024	Amortissement du capital	Emprunt 2024	Perspective Encours au 31/12/2024
39 008 616,54 €	4 319 294,80 €	6 300 000,00 €	40 989 321,74 €

Dans un contexte de marchés financiers difficile, la Ville continuera sa politique de gestion de la dette rigoureuse qui concilie l'objectif de minimiser les frais financiers avec celui de limiter les aléas liés à la fluctuation des taux d'intérêt.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 33 voix Pour et 4 Contre (GACHET Jean-Pierre / PIOMBINO Patricia / SANCHEZ Philippe / WAHARTE Stéphane)

APPROUVE le rapport annuel sur l'état et l'évolution de la dette de la Ville.

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 02/04/2024

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE

